



Agence France-Presse

C.E. AFP

CS 40212 - 75086 PARIS CEDEX 02

AMICALE DES ANCIENS

Permanence du Bureau : tous les **MARDIS** de **10 à 12 heures**

11 à 15, place de la Bourse – 75002 PARIS CEDEX –

tél. : 01 40 41 46 46 - poste 4496

adresse E-mail : amicale-des-anciens@afp.com

Réf : AA/21-04-09/130/JB

Paris le 21 avril 2009



La façade sur les jardins

Il a été entendu, pendant une visite, un vœux de quelques uns d'entre nous évoquant, « Compiègne et son Château, sûrement une sortie intéressante ».

Aussitôt, les membres de votre bureau se sont mis en quête pour vous faire plaisir.

Nous vous proposons donc comme thème d'excursion :

Compiègne – ville royale et impériale

Si le château a été édifié sous Louis XV par Ange Jacques Gabriel, ce n'est que le Second Empire qui lui laisse l'empreinte la plus durable.

En effet, l'impératrice Eugénie y venait très souvent, et laissa au château une collection merveilleuse de souvenirs personnels.

Le château recèle également une étonnante collection de voitures,

depuis les origines de l'attelage jusqu'au début de l'aventure automobile à proprement dite.

Enfin, Compiègne c'est tout simplement une ville avec son histoire, ses richesses, ses souvenirs...

Le matin, visite du château de Compiègne et du musée de la voiture puis déjeuner dans un restaurant gastronomique de la ville et enfin, visite guidée du Vieux Compiègne.



La chambre de l'impératrice Marie-Louise



La Jamais contente



La galerie de Bal

Rendez-vous le jeudi 11 juin 2009

Place de la Bourse, trottoir opposé à l'AFP à 8 heures très précises.

Le coût de cette excursion est fixé à 49 € pour les amicalistes, ou pour une personne invitée à 98 €, et comprend :

- L'accompagnement de Paris à Paris, en autocar de tourisme (avec WC),
- la visite guidée du musée de Compiègne et du musée de la voiture par une conférencière de la RMN,
- le déjeuner complet dans un restaurant de la ville (avec apéritif, entrée, plat, dessert, ¼ de vin, café),
- la visite du Vieux Compiègne par une conférencière de la ville
- Les pourboires,
- 30 personnes au maximum.

En cas de dépassement les personnes seront inscrites sur une liste d'attente et seront prévenues par courrier.

Ce document tient lieu de convocation.

Dernier délai pour l'inscription : mardi 5 mai 2009

Bonne excursion.

Le Bureau/JB

✉ - **BULLETIN d'inscription à renvoyer impérativement avant le 5 mai 2009**

« EXCURSION A COMPIÈGNE DU JEUDI 11 MAI 2009 »

Nom Prénom Téléphone
 Nom Prénom Téléphone
 Amicalistes : 49 € X pers. = €
 Amis Invités : 98 € X pers. = €
 Total €

Joindre un chèque libellé à l'ordre du C.E. AFP/Amicale des Anciens.

Banque : N° de chèque

Date : Signature

La résidence royale de Compiègne

L'origine de la résidence de Compiègne se confond avec celle de la monarchie et remonte à la dynastie mérovingienne. Après avoir changé plusieurs fois d'emplacement, ce séjour royal trouva en 1380 sa localisation définitive : le roi Charles V fit construire une forteresse qui connut des agrandissements successifs.

Au XVIIIe siècle, Louis XV décida de reconstruire entièrement le château. De 1751 à 1788, l'architecte Ange Jacques Gabriel, puis son élève Le Dreux de la Châtre, réalisèrent un des monuments les plus sobres de l'architecture néo-classique française.

Après la Révolution, Napoléon Ier chargea l'architecte Berthault de remettre le château en état. Il y accueillit sa seconde épouse, l'archiduchesse Marie-Louise d'Autriche, en 1810.

Après la chute du régime impérial en 1870, le château de Compiègne devint un musée national. Une politique de restitution des états historiques y est menée depuis 1945.



Vue du château de Compiègne (détail)
 Siméon Fort



Signature du traité de Vervins par lequel Philippe II d'Espagne reconnaît Henri IV comme roi de France, 2 mai 1598 (détail)
 Gillot Saint-Evre
 Châteaux de Versailles et de Trianon

Compiègne, siège de l'autorité royale

C'est en 1374 que Charles V, le "sage roi" cher à Christine de Pisan, décide de faire bâtir un nouveau château, sur un terrain proche des remparts racheté aux religieux de l'abbaye Saint Corneille, à l'emplacement de l'édifice actuel.

Compiègne n'est plus, à cette époque, la Carpolis carolingienne, la "Byzance française", mais sous la monarchie capétienne, le château restera, avec ceux de Versailles et Fontainebleau, l'une des trois résidences où le Roi se déplace avec son Conseil et où il gouverne.

- Charles VI y réunit les Etats Généraux en 1382.
- Henri IV y transfère la Cour des Monnaies de 1590 à 1594. Il y prépare le traité de Vervins, signé le 2 mai 1598, qui met fin à la guerre qui oppose la France à l'Espagne.
- Au début du règne de Louis XIII, un traité d'alliance entre la France et les Provinces-Unies y est signé le 12 juillet 1624. Dans les Annales de la Diplomatie, ce traité porte le nom de Traité de Compiègne.
- Le 14 août 1756 et le 6 août 1764, Louis XV y signe deux traités préliminaires au rattachement de la Corse au royaume, moyennant le rachat par la France des dettes de la République de Gênes.
- Le 29 avril 1814, Louis XVIII et la duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI, sont accueillis au château par les maréchaux d'Empire. Le roi y prépare le rétablissement de la monarchie et reçoit une députation du Corps législatif. Le 1er mai, le tsar Alexandre Ier vient à Compiègne pour recommander au Roi le projet de constitution libérale élaboré par le Sénat.

Les camps de Compiègne

Les camps militaires organisés à Compiègne par les souverains français furent des manifestations à grand spectacle qui connurent un grand retentissement national, voire international. Ces grandes manœuvres militaires étaient officiellement destinées à la formation des troupes et des chefs, et à l'éducation des princes.

Le plus important fut celui de 1698, autrement appelé Camp de Coudun. Organisé par Louis XIV dans le but d'instruire le duc de Bourgogne aux manœuvres de la guerre, il donna lieu à un spectacle éblouissant qui contribua au prestige de la France à l'étranger.

Devenus une véritable tradition, ces camps se perpétueront jusqu'au milieu du XIXe siècle : de 1666 à 1847, il y aura en tout seize "camps de Compiègne".

Compiègne, une halte au retour du sacre

Le 18 août 1429, revenant de Reims où il avait été sacré en présence de Jeanne d'Arc, Charles VII fait une entrée solennelle à Compiègne et séjourne douze jours au château. Il inaugure ainsi une tradition que respecteront la plupart des souverains : celle de la halte à Compiègne au retour du sacre. Le dernier roi sacré à Reims, Charles X, s'y conformera encore.



Almanach de 1699. Le camp de Coudun (détail)
 Gravure publiée par Langlois et Trouvain